



Durée : **1 jour**

Nombre de participants : **4 à 12**

TARIFS

Inter-Entreprises	
Tarif Public :	510,00 € H.T.
Tarif ACN Fafiec :	484,50 € H.T.
Intra-Entreprise	<i>Nous consulter</i>

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de projets, chargés et ingénieurs d'affaires, ingénieurs conseils, consultants généralistes et experts, chargés de programmation.



OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de chaque référentiel Breeam applicable en France.
- Atteindre un niveau de connaissance approfondi des exigences techniques de la certification BREEAM.
- Apprendre à hiérarchiser les critères BREEAM dans le cadre d'une étude de faisabilité (pré-assessment).
- Comprendre la structure de rédaction d'un rapport d'audit et le référencement des pièces justificatives associées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint et QCM d'évaluation.
- Accès à la plate-forme LMS Dokeos (support de cours en ligne, outils collaboratifs, quiz...).
- Documents annexes (glossaire, fichiers Excel, Textes officiels, formulaires, etc. remis par clé USB).

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Module 1 - Présentation des Référentiels ».
- Avoir validé le QCM d'évaluation à l'issue de la formation « Référentiel BREEAM - Les fondamentaux ».

PROGRAMME

Introduction.

Présentation des stagiaires.

1. Rappel des fondamentaux :

- Précision des sujets étudiés dans ce module.

2. Référentiels BREEAM applicables en France :

- Périmètre d'application de chaque référentiel (type de bâtiments, type de projet).
- Les différences majeures entre les référentiels BREEAM.

3. Approfondissement des critères techniques :

- Management.
- Santé et bien-être.
- Énergie.
- Transport.
- Eau.
- Matériaux.
- Gestion des déchets.
- Écologie.
- Pollution.

4. Exercices et cas pratiques :

- Cas n° 1 - Pré-assessment :

- Difficulté relative des crédits BREEAM.
- Notions d'économie de la construction.
- Critères relatifs au site.

Intégration des études environnementales dans le planning général du projet.

- Cas n° 2 – Audit :

- Référencement des pièces justificatives.
- Comprendre un rapport QA audit du BRE.
- Avoir lever les écarts en proposant des pièces complémentaires.

Conclusion.